

## **Passeport vaccinal : beaucoup de flou pour les personnes en situation d'itinérance**

Québec 1<sup>er</sup> septembre 2021 : À travers la province, les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être appréhendent la mise en place du passeport vaccinal qui entre en vigueur aujourd'hui. Encore une fois, ce sont surtout les personnes les plus vulnérables qui en subiront les conséquences, notamment pour la complexité que représente la possession d'une carte d'identité avec photo et l'intrusion que signifie la divulgation d'un statut d'itinérance.

Depuis mars 2020, la crise sanitaire a eu des effets dévastateurs et disproportionnés sur les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être et a mis en évidence d'importants obstacles qui subsistent. En somme, c'est leur revenu, leur capacité à décider pour eux-mêmes, leur légitimité à occuper l'espace public et l'accès aux services pour répondre à leur besoin de base qui ont été amputés. Selon Julien Clusiau Perreault, président de l'Association des travailleurs et des travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ) « Bien que ces personnes aient pu adapter leur stratégie de survie, nos travailleur.se.s de rue, qui ont été présent sur le terrain tout au long de la pandémie, observent une dégradation sans précédent de leur état de santé mentale et physique. »

Le 19 août dernier, le RSIQ a publié [un communiqué de presse](#) afin de partager ses préoccupations en lien avec l'application du passeport vaccinal. Aujourd'hui, sa mise en application laisse craindre une hausse de la détresse. Il est vrai que le gouvernement a fait preuve d'intérêt et d'ouverture en exemptant les personnes en situation d'itinérances de présenter un passeport vaccinal, afin d'obtenir l'accès aux restaurants et aux terrasses. Rappelons-le : ce qui est non essentiel pour la plupart des gens peut être vital pour ces personnes. Toutefois, considérant les enjeux d'instabilités qui caractérisent leur situation et les défis de répondre aux différentes exigences administratives en lien avec le passeport vaccinal, il incombe au gouvernement de se pencher sur la détresse de ces personnes et de mettre en place des mesures concrètes qui favorisent un sentiment d'inclusion.

## **Présenter une carte d'identité : un défi complexe**

Qui plus est, une partie des populations vulnérables n'ont pas de pièce d'identité avec photo, qui devra être présentée en appui au passeport vaccinal. À cet égard Maxime Couillard, président du Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec affirme que « Ces documents officiels sont souvent endommagés, perdus ou volés, et leur obtention peut être complexe à cause de contraintes bureaucratiques (besoin d'une adresse postale, multiples suivis, prise de rendez-vous, besoin de fournir d'autres pièces d'identité, etc). » Des démarches qui peuvent sembler simples, tel que l'obtention d'une carte d'identité représente un obstacle pour l'accès aux services aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Même que parfois les cartes d'identité produites n'ont pas de photo.

## **Coming out forcé pour répondre à ses besoins de base**

Mentionnons également le risque de préjugés et de discrimination accrue auquel seront confrontées les personnes en situation d'itinérance, vaccinées ou non. En effet, il y a un risque important de stigmatisation à l'égard de ces personnes, qui devront divulguer leur statut à des commerçants. Marie-Eve Ducharme, présidente du Regroupement des Organismes

Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR) se questionne « Comment une personne prouve qu'elle est en situation d'itinérance ? Pourquoi forcer une telle confession afin d'avoir accès à des services essentiels ? Rappelons que l'itinérance est une réalité qui peut prendre plusieurs formes, comment peut-on s'attendre à ce que les gens d'affaires en maîtrisent toutes les nuances ? » L'anticipation d'une telle confession ou une mauvaise expérience peut à terme limiter le désir de ces personnes de fréquenter ces lieux qui leur sont essentiels.

L'ATTRueQ, le ROCQTR et le RSIQ demandent que le gouvernement :

- Continue et intensifie le dialogue avec les groupes communautaires, et ce autant au niveau national que régional. Aussi qu'il fasse preuve d'une réelle ouverture quant aux solutions qui émaneront de ces échanges.
- Maintienne une sensibilité aux enjeux de sécurité et de dignité qui découleront de l'application du passeport sanitaire pour les personnes à risque ou en situation d'itinérance. Dans cette optique qu'il continue d'adapter les mesures pour réduire les impacts négatifs sur ces populations.

Julien Clusiau Perreault - Président  
Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ)



Marie-Ève Ducharme - Présidente  
Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR)

Regroupement des organismes  
communautaires québécois pour  
**le travail de rue**

**ROCQTR**

Maxime Couillard – Président  
Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ)

**Réseau  
SOLIDARITÉ  
Itinérance du Québec**

\*L'Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec (ATTRueQ) regroupe en association plus de 280 travailleurs et travailleuses de rue afin d'assurer la promotion, le développement et la reconnaissance de la pratique du travail de rue au sein de la société québécoise ([attrueq.org](http://attrueq.org)). À travers 15 régions, tous les membres, par leur adhésion, reconnaissent et appliquent le Guide de Réflexion Éthique (le GRÉ) de l'ATTRueQ.

\*Le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR) est un organisme à but non lucratif qui représente plus de 40 organismes membres ayant au cœur de leur mission la pratique du travail de rue. Nos membres sont répartis dans 13 régions du Québec. En plus de promouvoir la pratique du travail de rue, le regroupement travaille également à concerter ses membres sur des enjeux communs et à les représenter. ([rocqtr.org](http://rocqtr.org)).

\*Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec a été créé en 1998 et consiste en un regroupement de quinze concertations régionales de lutte à l'itinérance et d'une douzaine de membres associés, totalisant plus de 300 organismes à travers le Québec qui visent entre autres à améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. ([rsiq.org](http://rsiq.org))

### Contact presse :

Boromir Vallée Dore, Coordonnateur RSIQ : (581) 849-8951 /[coordination@rsiq.org](mailto:coordination@rsiq.org)